

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil d'Administration**

SÉANCE DU 22 JUIN 2021

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN, LE VINGT-DEUX JUIN,

à 18h, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 16 juin 2021, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Monsieur Christophe BÉCHU, Maire, Président, empêché.

Etaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Alima TAHIRI, Richard YVON, Anne-Marie POTOT, Augustine YECKE, Benoit AKKAOUI, Nicole BERNARDIN, Véronique CHAUEAU, Emmanuel LEFÉBURE, Marie-Claire LUCAS, Angelo TOCCO.

Etaient excusés : Christophe BÉCHU, Claudette DAGUIN, Sophie FOUCHER-MAILLARD, William GALLEY, Antoine MASSON.

Etait absente : Céline VÉRON.

Objet : Finances – Compte Administratif de l'exercice 2020 – Arrêt des comptes - Affectation du résultat.

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Le Compte Administratif retrace l'ensemble des mouvements, c'est-à-dire l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par le CCAS sur une année. Il doit être présenté au Conseil d'Administration dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice, donc au plus tard le 30 juin de l'année suivante.

Le Compte Administratif est le bilan financier de l'ordonnateur. Il permet de contrôler la gestion de l'établissement public et de vérifier que les dépenses annoncées lors du Budget Primitif sont bien celles réalisées. A ce titre, son examen constitue un acte majeur de la vie du CCAS.

Le Compte Administratif présente les résultats comptables de l'exercice 2020. Il est débattu et est soumis au vote, sous la présidence d'un des membres du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration procède ensuite à l'affectation des résultats.

Parallèlement, le comptable public, chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le Président, élabore le Compte de gestion du budget principal et des budgets annexes. Celui-ci doit exactement concorder avec le Compte administratif.

Considérant que les résultats ont fait l'objet d'une reprise anticipée au Budget Primitif 2021 lors du Conseil d'Administration du 23 mars 2021 pour le budget principal et les budgets annexes, à l'exception de ceux relatifs aux budgets EHPAD qui répondent désormais aux obligations du cadre comptable de l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD),

Considérant que chaque membre du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale a reçu un exemplaire du Compte Administratif de l'exercice 2020 (figurant dans un dossier complémentaire), accompagné du rapport de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles, conformément à l'article 107 de la loi n° 2015-991 portant sur la nouvelle organisation territoriale (Loi NOTRe), qui est venu compléter les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Considérant l'approbation préalable par les membres du Conseil d'Administration, des Comptes de gestion 2020 présentés par Madame la Comptable publique de la Trésorerie Angers Municipale,

Après s'être fait présenter les Comptes Administratifs de l'exercice 2020 du Centre Communal d'Action Sociale et avoir entendu les explications de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée du CCAS, le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, sous la présidence de Monsieur Richard YVON, Adjoint aux seniors et à la santé, Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée du CCAS ayant quitté momentanément le Conseil d'Administration comme il en est de circonstance lors de l'adoption des Comptes Administratifs, à l'unanimité :

- adopte, après examen des comptes présentés dans le rapport de présentation, le Compte Administratif 2020 du budget principal et des budgets annexes du Centre Communal d'Action Sociale, dont les résultats comptables sont identiques au compte de gestion 2020 de Madame la Comptable publique de la Trésorerie Angers Municipale,
- arrête les comptes 2020,
- affecte les résultats selon la répartition présentée dans le rapport.

Christelle LARDEUX-COIFFARD
Présidente déléguée



Centre Communal d'Action Sociale d'Angers
Conseil d'Administration du 22 juin 2021

Approbation du Compte administratif 2020

Rapport de présentation

Le Compte administratif termine le cycle budgétaire annuel et retrace l'exécution budgétaire de l'année écoulée. Il constitue un moment privilégié d'examen des comptes du CCAS. Il est ainsi le bilan financier de l'ordonnateur qui rend compte des opérations budgétaires réalisées en dépenses et en recettes, au regard des prévisions, et présente les résultats de l'année qui, cumulés au résultat de l'année antérieure, sont repris au budget de l'année suivante, à l'exception de celui des EHPAD.

Toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours d'une année sont retracées, y compris celles qui ont été engagées mais non encore mandatées. Tous les comptes sont examinés qu'il s'agisse des opérations réelles entraînant encaissements et décaissements, ou des opérations d'ordre qui ne se traduisent pas par des entrées et sorties d'argent mais qui modifient le résultat.

Tout comme le budget, le Compte administratif comporte deux grandes sections bien distinctes :

- le fonctionnement qui concerne la gestion courante du CCAS,
- l'investissement qui engage sur des projets structurants.

La gestion budgétaire du CCAS s'exécute au travers de 12 budgets : un budget principal et 11 budgets annexes. Le budget principal recouvre les activités de pilotage et de gestion de l'établissement, d'action sociale, d'animations seniors et de restauration. Les budgets annexes retracent les dépenses et les recettes des 7 résidences autonomie, du Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC), du soutien à domicile et des 2 EHPAD. Il est établi un Compte administratif par budget et un état réalisé des recettes et des dépenses (ERRD) pour les EHPAD. Cette dernière présentation a été introduite par la loi d'adaptation de la société au vieillissement lors de la réforme de la contractualisation et de la tarification des établissements et services médico-sociaux.

Pour rappel, le comptable public établi, de son côté, le Compte de gestion, document analogue au Compte administratif. Ces 2 documents, dont les montants coïncident, sont soumis au vote du conseil d'administration avant le 30 juin de l'année suivante. Pour chacun des comptes, le vote concerne l'identité de valeurs entre les deux comptes. Pour le Compte administratif, s'ajoutent le constat de sa présentation, la sincérité des restes à réaliser et l'arrêt des résultats définitifs.

L'article 107 de la loi n° 2015-991 portant nouvelle organisation territoriale (Loi NOTRe) est venu compléter les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Il précise : « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au Compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. ».

Ce rapport, dédié à la présentation et à l'approbation des comptes, présente donc les informations essentielles et les évolutions des Comptes administratifs et de l'ERRD 2020

Accusé de réception en préfecture 049-264901158-20210622-DEL-2021-057-DE Date de télétransmission : 25/06/2021 Date de réception préfecture : 25/06/2021

I. LE COMPTE ADMINISTRATIF DU CCAS

I. Rappel des orientations budgétaires 2020

Le Compte administratif qui vous est présenté, a été réalisé sur la base des grandes orientations arrêtées lors de la séance du Conseil d'Administration du 20 janvier 2020 à l'occasion du débat d'orientation budgétaire.

En 2020, le CCAS d'Angers s'est attaché à mettre en œuvre les orientations suivantes :

- ➔ **Préserver un service public de qualité et une situation financière saine du CCAS**, en maintenant les efforts de gestion au service des priorités des Angevins,
- ➔ **Conserver le même niveau de qualité des services et une tarification accessible**, en mobilisant la capacité d'invention et d'innovation du CCAS,
- ➔ **Préserver les équilibres financiers et la capacité d'autofinancement** en limitant le recours aux excédents et à l'emprunt,
- ➔ **Investir dans les travaux d'entretien régulier du patrimoine et des matériels** pour accompagner les mutations,
- ➔ **Maintenir notre capacité à investir**, en recentrant les investissements courants sur les besoins des publics accompagnés,
- ➔ **Renforcer l'efficacité de l'offre de services et mieux servir le projet de territoire par la mutualisation de services** avec la Ville d'Angers et ALM,
- ➔ **Miser sur la sécurité des usagers et des professionnels et améliorer les conditions de travail des agents**,
- ➔ **Préparer l'avenir** en dédiant des moyens à l'innovation, l'agilité et le numérique.

2. Les mouvements budgétaires

Le Compte administratif du CCAS se présente en deux sections : la section d'investissement et celle de fonctionnement et se décompose en « opérations réelles » et en « opérations d'ordre ».

Les opérations réelles correspondent à des entrées et sorties effectives de fonds. Les opérations d'ordre sont des écritures purement comptables mais obligatoires. Elles permettent cependant d'assurer la transparence et la sincérité des comptes.

En ce qui concerne les mouvements budgétaires pour l'exercice 2020, les résultats consolidés s'établissent de la façon suivante :

Section	Recettes	Dépenses	Reports 2019	Résultats 2020
Investissement (hors EHPAD)	1 927 189	1 603 598	1 266 367	1 589 958
Fonctionnement	37 891 065	40 816 804	3 923 825	998 086
Total	39 818 254	42 420 402	5 190 192	2 588 044

Pour la section d'investissement, l'analyse des mouvements de dépenses et de recettes 2020 fait apparaître, pour l'ensemble des budgets (hors EHPAD), un niveau de dépenses de 1 604 k€ et un niveau de recettes de 1 927 k€, hors résultat antérieur reporté, soit **un excédent de 323 k€ pour l'exercice 2020**.

Ce dernier vient s'ajouter à la reprise de l'excédent reporté 2019 à hauteur de 1 266 k€, ce qui porte le résultat 2020 total à un excédent de 1 589 k€ inscrit dans les prévisions budgétaires 2021. Les résultats pour les différents budgets annexes sont détaillés à l'annexe 1 et 2.

S'agissant des budgets des EHPAD G. Birgé et C. Geoffray répondant au cadre budgétaire de l'état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD), il convient de noter que conformément à l'instruction interministérielle n° DGCS/5C/DGCL/DGFIP/170 du 12 juillet 2018 relative à l'EPRD des établissements et services médico-sociaux publics gérés en M22, la notion de résultat d'investissement disparaît. En effet, l'architecture budgétaire des comptes d'investissement est désormais composée de telle sorte que les dépenses d'investissement sont financées d'une part, par la capacité d'autofinancement (CAF) (non budgétaire) et d'autre part, par des recettes dédiées exclusivement aux investissements. Cette modification entraîne une lecture différente du budget d'investissement qui exclut la constatation d'un résultat à affecter.

Pour la section de fonctionnement, l'analyse des mouvements de dépenses et de recettes 2020, fait apparaître pour l'ensemble des budgets (y compris EHPAD), un niveau de dépenses de 40 817 k€ et un niveau de recettes de 37 891 k€, hors résultat antérieur reporté, soit **un déficit de 2 926 k€ pour 2020**.

Le déficit de fonctionnement se répartit par budget ainsi que suit :

- ➔ Budget principal : déficit de 1 505 k€,
- ➔ Budgets annexes (hors EHPAD) : déficit de 93 k€,
- ➔ Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses des EHPAD : déficit de 1 328 k€.

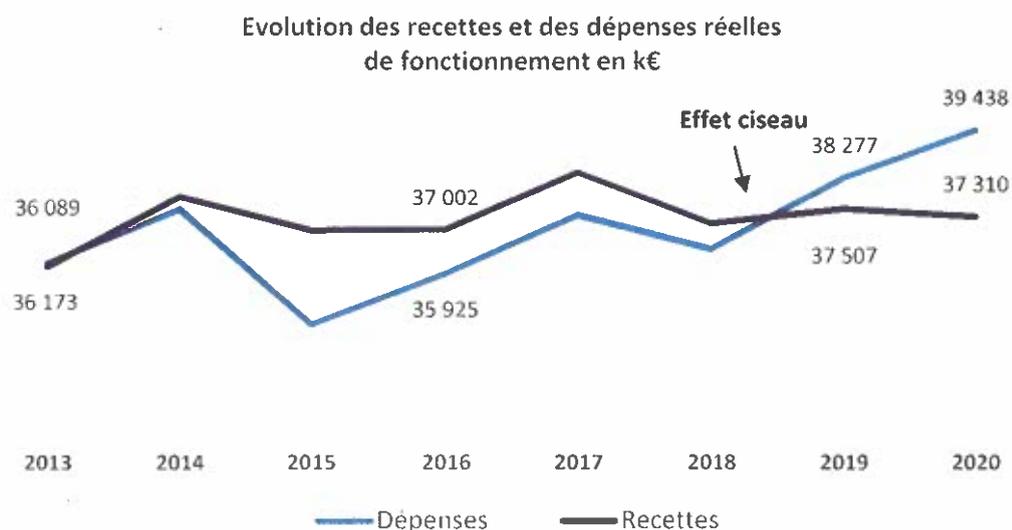
Pour le budget principal et les budgets annexes hors EHPAD, à ce résultat annuel s'ajoute la reprise de l'excédent reporté 2019, soit 4 957 k€ portant le résultat reporté 2020 à 3 361 k€.

Pour les EHPAD, le résultat cumulé à la fin de l'exercice 2019 était déficitaire de 1 034 k€. En lui ajoutant le résultat déficitaire 2020, soit - 1 328 k€, le résultat cumulé présente un déficit de - 2 362 k€.

II. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

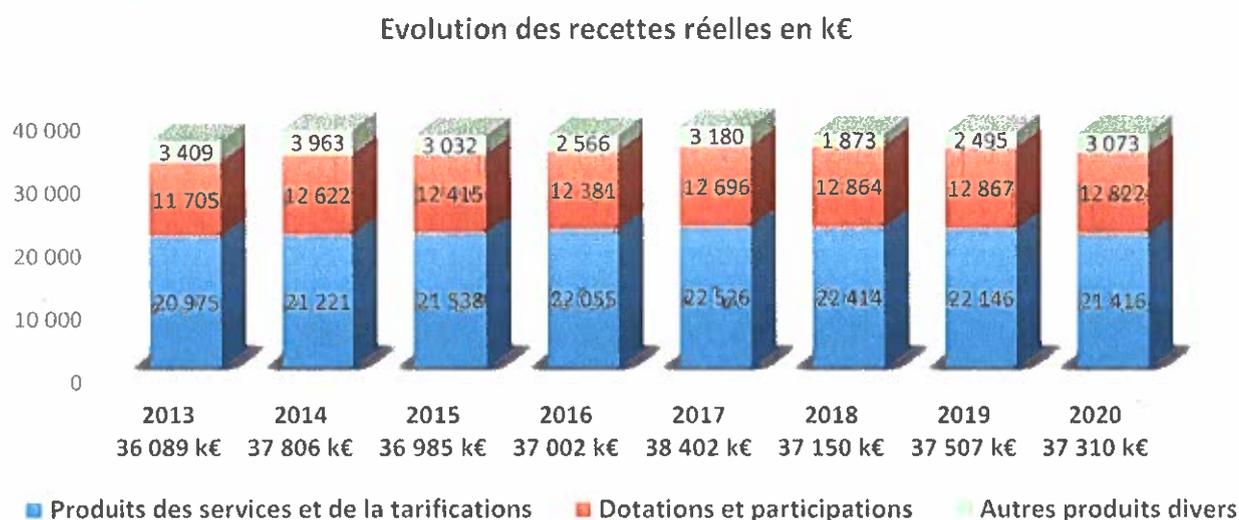
La section de fonctionnement regroupe les dépenses nécessaires au fonctionnement du CCAS (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotation aux amortissements...), et toutes les recettes que le CCAS peut percevoir des transferts de charges, de prestations de services, de dotations de différents organismes dont la subvention de la Ville d'Angers ainsi que des reprises de subventions d'investissement, sur provisions et amortissements... Les dépenses et les recettes sont détaillées à l'annexe 3 et 4.

Par ailleurs, la gestion multi-budgétaire induit des dépenses et des recettes internes entre budgets dont la subvention d'équilibre versée par le budget principal aux budgets annexes (hors EHPAD).



A compter de 2019, le montant des charges a augmenté plus vite que les produits. Cette évolution induit une baisse du résultat et l'amorce d'un effet ciseau. La modernisation de l'offre de services du CCAS et les efforts de gestion engagés depuis 2014 ont permis de retarder l'effet constaté en 2013.

1. Les recettes réelles de fonctionnement



Les recettes de l'exercice 2020 diminuent de 0,52 % par rapport à 2019. En 7 ans, les produits ont évolué chaque année en moyenne de + 0,51 % (+ 3,38 % au total sur la période 2013 à 2020). Ce rythme moyen résulte principalement de la dynamique des dotations et participations évoluant de + 1,35 % en moyenne (+ 9,55 % sur la période 2013 à 2020).

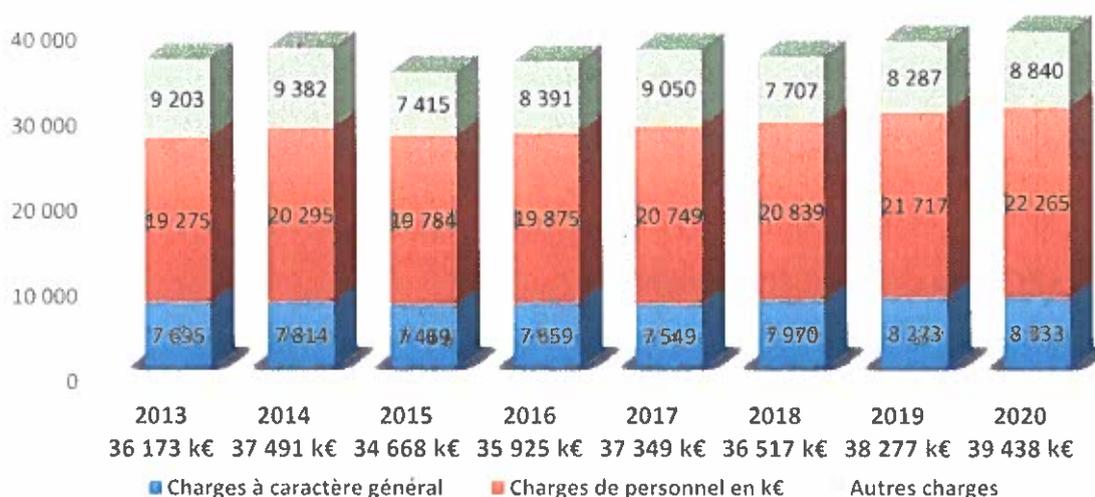
Les dotations représentent 34,37 % des recettes réelles. Elles sont principalement composées de la subvention d'équilibre versée par la Ville d'Angers qui s'élève à 12 600 k€ en 2020. Elle progresse de 100 k€ par rapport à 2019 suite à la décision du Conseil Municipal de reverser au CCAS la diminution des indemnités des élus.

Les produits des services et la tarification constituent en 2020 la part la plus importante des ressources (57,40 %). Les recettes diminuent de 3,30 % par rapport à 2019 (- 730 k€). Cette baisse s'explique principalement par la diminution de l'activité du Service de Soutien à Domicile, de celle de l'animation et de la production de repas. La crise sanitaire a conduit à la suspension de services. Elles évoluent cependant de + 0,32 % en moyenne chaque année entre 2013 et 2020 (+ 2,10 % au total sur la période 2013 à 2020). Cette augmentation contenue reflète la volonté du CCAS de garder une tarification accessible.

Enfin, les autres produits divers composés essentiellement de produits exceptionnels présentent une progression significative de + 23,17 %, soit + 578 k€. L'évolution entre 2019 et 2020 s'explique en majeure partie par l'augmentation de 636 k€ des subventions d'équilibre versées aux budgets annexes, dont 380 k€ pour le budget du Service de Soutien à Domicile (SSAD). Celle-ci vient compenser la baisse de recettes non financées par le Département et les rémunérations des aides à domicile maintenues sur la base de la planification. Par ailleurs, le service avait bénéficié en 2019 du remboursement de 105 k€ de cotisations trop versées les années antérieures suite au contrôle de l'URSSAF, réduisant d'autant le recours à la subvention du budget principal en 2019.

2. Les dépenses réelles de fonctionnement

Evolution des dépenses de gestion en k€



Les dépenses de l'exercice 2020 augmentent de 3,03 % par rapport à 2019, soit + 1 161 k€. Depuis 2013, et malgré les années 2015 et 2018 marquées par un niveau de dépenses suivant le rythme d'évolution des recettes, le CCAS a vu augmenter ses dépenses réelles de 9,03 %. Cette progression générale masque une diminution de près de 4 % des « Autres charges » depuis 2013, constituée pour partie des dépenses d'aide sociale facultative. Cette dernière est neutralisée par la progression des « Charges à caractère général » (+ 8,29 %) et des « Charges de personnel » (+ 15,51 %).

Les charges à caractère général augmentent de 0,72 % (+ 60 k€), alors que l'évolution en moyenne annuelle sur la période de 2013 à 2020 est de + 1,19 %.

Les charges de personnel représentent en 2020, 56,46 % de l'ensemble des dépenses de gestion (contre 56,74 % en 2019). Elles progressent de + 2,53 % (548 k€) par rapport à 2019 pour atteindre 22 265 k€. Les EHPAD contribuent à hauteur de 363 k€ à cette évolution, soit 66,24 % des dépenses de personnel résultent de la mise en œuvre en année pleine de la nouvelle organisation mise en place le 1^{er} avril 2019.

Les autres charges se composent des comptes 65 « Autres charges de gestion courante » qui comprennent les aides sociales et les secours et les subventions versées aux associations, 67 « Charges exceptionnelles » du budget principal et du groupe 3 « Dépenses afférentes à la structure » des budgets annexes augmentent de 6,68 % (+ 553 k€). Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation des subventions d'équilibre versées aux budgets comme expliqué en fin de chapitre traitant des recettes réelles.

Les dépenses d'aide sociale sont entre 2019 et 2020 en diminution de 36,40 % (- 429 k€). Cette baisse trouve sa principale origine dans la conjugaison des deux phénomènes externes au CCAS suivants :

- La première relève des effets du confinement imposé par la pandémie de la COVID19 puisque suite à la fermeture des écoles et plus largement des structures d'accueil des enfants, les aides versées pour aider les familles à financer les repas des élèves ont baissé de 27,96 % (- 114 k€), l'aide alimentaire pour les étudiants de 62,54 % (- 15 k€), pour la garde d'enfant de 54,57 % (- 5 k€), des accueils de loisir de 29,73 % (- 10 k€) et celle du permis citoyen de 24,11 % (-10 k€). De plus, une adaptation de l'organisation à la situation de confinement a eu pour effet de privilégier la délivrance de chèques d'accompagnement personnalisé (CAP) à la place des aides classiques. Cette disposition a fait baisser mécaniquement les aides à l'hygiène de 51,46 % (- 22 k€), aux soins dentaires, optiques et auditifs de 30,28 % (- 2 k€), pour le paiement des factures d'eau de 43,34 % (- 1 k€), d'énergie de 23,56 % (- 4 k€).
- La deuxième concerne l'arrêt du dispositif d'aide à la couverture santé adossé à celui de la CPAM dénommé « Aide complémentaire santé ». La CPAM a mis en place en octobre 2019 un nouveau dispositif « Couverture santé solidaire ». Le CCAS a été dans l'obligation de travailler un nouveau système d'accompagnement effectif depuis la fin du 1^{er} trimestre 2021. L'année 2020 représente donc une année blanche dans ce domaine soit une diminution de 216 k€ des aides versées.

L'ensemble des évolutions est par ailleurs détaillé à l'annexe 5.

III. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement comporte principalement en dépenses les charges engagées pour la réalisation du programme d'équipement et en recettes les dotations et subventions d'investissement et les emprunts. Sur ce dernier point, le CCAS n'a plus d'emprunt en cours depuis 2018. Les dépenses et les recettes d'investissement sont détaillées à l'annexe 3 et 4.

Le programme annuel d'équipement du CCAS se décline en 5 orientations :

- ➔ Préserver et valoriser durablement le patrimoine,
- ➔ Sécuriser et rendre accessible les équipements,
- ➔ Etre mobile et connecté,
- ➔ Miser sur la qualité des environnements de travail,
- ➔ Investir dans des projets structurants.

Le niveau de réalisation du programme annuel d'équipement du CCAS s'élève à 766 922 €. Par rapport à 2019 (1 344 995 k€), il diminue de 578 k€, soit - 43 %.

L'année 2020 a surtout été marquée par la réalisation des travaux de rénovation de la résidence autonomie Bellefontaine. Les crédits consacrés à la rénovation de l'équipement, inférieurs à ceux engagés pour la construction du PASS, conduisent à une diminution de la réalisation financière. Le CCAS a poursuivi, par ailleurs, sa politique d'entretien du patrimoine et de renouvellement de ses équipements concourant à l'amélioration du cadre de vie des Angevins accueillis et des conditions de travail des agents.

Le financement du programme d'équipement a été autofinancé à 87 %, le solde étant pris en charge par une subvention de 100 k€ de la Ville.

IV. LES RESULTATS

1. Les résultats cumulés

Les résultats cumulés se répartissent, dans le cadre des instructions M14 pour le budget principal et M22 pour les budgets annexes, comme suit :

Section d'investissement (hors EHPAD) :

▪ Budget principal	1 529 020,42 €
▪ Budgets annexes (hors EHPAD)	60 937,30 €
Total	1 589 957,72 €

Section de fonctionnement :

▪ Budget principal	3 235 794,06 €
▪ Budgets annexes hors EHPAD	123 370,13 €
▪ Budgets annexes EHPAD	-1 917 412,45 €
Total	1 441 751,74 €

2. L'affectation du résultat

Pour la section de fonctionnement. Les soldes d'exécution positifs de la section de fonctionnement sont repris en section de fonctionnement du budget primitif 2021 pour financer les dépenses d'exploitation. Les soldes négatifs sont couverts par la reprise du résultat excédentaire antérieur cumulé ou repris en résultat déficitaire reporté. Les résultats des budgets principal et annexes (hors EHPAD) sont affectés selon la décision du conseil d'administration comme suit :

Section	Ecritures 2020		Résultat 2020 (hors résultat antérieur reporté)	Résultat antérieur reporté	Résultat total affecté au budget 2021	
	Fonctionnement	Recettes				Dépenses
Budget Principal		16 773 286,86	18 278 480,91	-1 505 194,05	4 740 988,11	3 235 794,06
Belle Beille		708 736,00	708 736,00	0,00	0,00	0,00
Bellefontaine		850 278,91	850 278,91	0,00	0,00	0,00
Bordillon		1 084 905,99	1 084 905,99	0,00	0,00	0,00
CLIC		320 012,39	320 012,39	0,00	0,00	0,00
Les Justices		893 769,62	946 917,73	-53 148,11	58 712,42	5 564,31
Monplaisir		1 522 955,69	1 522 955,69	0,00	0,00	0,00
Roseraie		1 427 463,51	1 427 463,51	0,00	0,00	0,00
St Michel		873 619,47	913 472,46	-39 852,99	157 658,81	117 805,82
SSAD		5 618 370,61	5 618 370,61	0,00	0,00	0,00
Birgé		3 519 374,99	4 099 753,23	-580 378,24	-216 382,70	-796 760,94
Geoffray		4 298 290,95	5 045 456,62	-747 165,67	-373 485,84	-1 120 651,51
Total		37 891 064,99	40 816 804,05	-2 925 739,06	4 367 490,80	1 441 751,74

Pour les budgets des EHPAD, avec la mise en place de l'EPRD, la notion de résultat antérieur reporté disparaît au profit d'écritures non budgétaires. Ainsi, le résultat déficitaire des résidences Birgé et Geoffray est arrêté à - 796 760,94 € pour Birgé et - 1 120 651,51 € pour Geoffray.

Pour la section d'investissement. Les soldes d'exécution positifs de la section d'investissement sont repris en section d'investissement du budget primitif 2021 pour financer le plan annuel d'investissement. Les soldes négatifs sont couverts par la reprise du résultat excédentaire antérieur cumulé pour les budgets annexes. Il concerne les budgets suivants :

Section	Ecritures 2020		Résultat 2020 (hors résultat antérieur reporté)	Résultat antérieur reporté	Résultat total affecté au budget 2021	
	Investissement	Recettes				Dépenses
Budget Principal		1 091 651,75	784 143,79	307 507,96	1 221 512,46	1 529 020,42
Belle Beille		55 184,68	69 740,69	-14 556,01	14 556,01	0,00
Bellefontaine		404 393,76	404 393,76	0,00	0,00	0,00
Bordillon		93 158,79	93 158,79	0,00	0,00	0,00
CLIC		4 710,30	8 603,89	-3 893,59	3 893,59	0,00
Les Justices		81 900,62	71 379,36	10 521,26	0,00	10 521,26
Monplaisir		37 047,18	44 290,16	-7 242,98	7 242,98	0,00
Roseraie		53 975,40	31 251,52	22 723,88	19 161,59	41 885,47
St Michel		66 492,87	57 962,30	8 530,57	0,00	8 530,57
SSAD		38 674,02	38 674,02	0,00	0,00	0,00
Total		1 927 189,37	1 603 598,28	323 591,09	1 266 366,63	1 589 957,72

Pour les budgets des EHPAD soumis au cadre budgétaire de l'EPRD, il est à nouveau précisé que la notion de résultat d'investissement disparaît. Il n'a plus de sens dans la mesure où l'exploitation, par le biais de la capacité d'autofinancement (CAF), alimente le tableau de financement et participe à la variation du fonds de roulement qui constitue la ligne d'équilibre globale de l'EPRD.

**Centre Communal d'Action Sociale
Budget principal + Budgets annexes
Compte Administratif et ERRD 2020**

CCAS Angers Budget Principal

	DÉPENSES	RECETTES	RESULTAT
<u>Section de fonctionnement</u>			
Mouvements d'ordre	838 846,88	308 764,46	
Mouvements réels	17 439 634,03	16 464 522,40	
Mouvements budgétaires	18 278 480,91	16 773 286,86	-1 505 194,05
<u>Section d'investissement</u>			
Mouvements d'ordre	308 764,46	838 846,88	
Mouvements réels	475 379,33	252 804,87	
Mouvements budgétaires	784 143,79	1 091 651,75	307 507,96
Total	19 062 624,70	17 864 938,61	-1 197 686,09

CCAS budget annexe résidence Belle Beille

	DÉPENSES	RECETTES	RESULTAT
<u>Section de fonctionnement</u>			
Mouvements d'ordre	43 089,18	34 670,72	
Mouvements réels	665 646,82	674 065,28	
Mouvements budgétaires	708 736,00	708 736,00	,00
<u>Section d'investissement</u>			
Mouvements d'ordre	34 670,72	43 089,18	
Mouvements réels	35 069,97	12 095,50	
Mouvements budgétaires	69 740,69	55 184,68	- 14 556,01
Total	778 476,69	763 920,68	- 14 556,01

**Centre Communal d'Action Sociale
Budget principal + Budgets annexes
Compte Administratif et ERRD 2020**

CCAS budget annexe résidence Bellefontaine

	DÉPENSES	RECETTES	RESULTAT
<u>Section de fonctionnement</u>			
Mouvements d'ordre	92 424,53	65 879,74	
Mouvements réels	757 854,38	784 399,17	
Mouvements budgétaires	850 278,91	850 278,91	,00
<u>Section d'investissement</u>			
Mouvements d'ordre	65 879,74	92 424,53	
Mouvements réels	338 514,02	311 969,23	
Mouvements budgétaires	404 393,76	404 393,76	,00
Total	1 254 672,67	1 254 672,67	,00

CCAS budget annexe résidence Bordillon

	DÉPENSES	RECETTES	RESULTAT
<u>Section de fonctionnement</u>			
Mouvements d'ordre	82 116,45	73 903,41	
Mouvements réels	1 002 789,54	1 011 002,58	
Mouvements budgétaires	1 084 905,99	1 084 905,99	,00
<u>Section d'investissement</u>			
Mouvements d'ordre	73 903,41	82 116,45	
Mouvements réels	19 255,38	11 042,34	
Mouvements budgétaires	93 158,79	93 158,79	,00
Total	1 178 064,78	1 178 064,78	,00

**Centre Communal d'Action Sociale
Budget principal + Budgets annexes
Compte Administratif et ERRD 2020**

CCAS budget annexe résidence Justices

	DÉPENSES	RECETTES	RESULTAT
<u>Section de fonctionnement</u>			
Mouvements d'ordre	74 235,35	53 549,13	
Mouvements réels	872 682,38	840 220,49	
Mouvements budgétaires	946 917,73	893 769,62	- 53 148,11
<u>Section d'investissement</u>			
Mouvements d'ordre	53 549,13	74 235,35	
Mouvements réels	17 830,23	7 665,27	
Mouvements budgétaires	71 379,36	81 900,62	10 521,26
Total	1 018 297,09	975 670,24	- 42 626,85

CCAS budget annexe résidence Monplaisir

	DÉPENSES	RECETTES	RESULTAT
<u>Section de fonctionnement</u>			
Mouvements d'ordre	28 890,82	7 390,56	
Mouvements réels	1 494 064,87	1 515 565,13	
Mouvements budgétaires	1 522 955,69	1 522 955,69	,00
<u>Section d'investissement</u>			
Mouvements d'ordre	7 390,56	28 890,82	
Mouvements réels	36 899,60	8 156,36	
Mouvements budgétaires	44 290,16	37 047,18	- 7 242,98
Total	1 567 245,85	1 560 002,87	- 7 242,98

**Centre Communal d'Action Sociale
Budget principal + Budgets annexes
Compte Administratif et ERRD 2020**

CCAS budget annexe résidence Roseraie

	DÉPENSES	RECETTES	RESULTAT
<u>Section de fonctionnement</u>			
Mouvements d'ordre	37 917,21	534,64	
Mouvements réels	1 389 546,30	1 426 928,87	
Mouvements budgétaires	1 427 463,51	1 427 463,51	,00
<u>Section d'investissement</u>			
Mouvements d'ordre	534,64	37 917,21	
Mouvements réels	30 716,88	16 058,19	
Mouvements budgétaires	31 251,52	53 975,40	22 723,88
Total	1 458 715,03	1 481 438,91	22 723,88

CCAS budget annexe résidence Saint Michel

	DÉPENSES	RECETTES	RESULTAT
<u>Section de fonctionnement</u>			
Mouvements d'ordre	53 898,44	32 985,28	
Mouvements réels	859 574,02	840 634,19	
Mouvements budgétaires	913 472,46	873 619,47	- 39 852,99
<u>Section d'investissement</u>			
Mouvements d'ordre	32 985,28	53 898,44	
Mouvements réels	24 977,02	12 594,43	
Mouvements budgétaires	57 962,30	66 492,87	8 530,57
Total	971 434,76	940 112,34	- 31 322,42

**Centre Communal d'Action Sociale
Budget principal + Budgets annexes
Compte Administratif et ERRD 2020**

CCAS budget annexe CLIC

	DÉPENSES	RECETTES	RESULTAT
<u>Section de fonctionnement</u>			
Mouvements d'ordre	1 350,82	644,77	
Mouvements réels	318 661,57	319 367,62	
Mouvements budgétaires	320 012,39	320 012,39	,00
<u>Section d'investissement</u>			
Mouvements d'ordre	644,77	1 350,82	
Mouvements réels	7 959,12	3 359,48	
Mouvements budgétaires	8 603,89	4 710,30	- 3 893,59
Total	328 616,28	324 722,69	- 3 893,59

CCAS budget annexe SSAD

	DÉPENSES	RECETTES	RESULTAT
<u>Section de fonctionnement</u>			
Mouvements d'ordre	14 900,98	2 281,15	
Mouvements réels	5 603 469,63	5 616 089,46	
Mouvements budgétaires	5 618 370,61	5 618 370,61	,00
<u>Section d'investissement</u>			
Mouvements d'ordre	2 281,15	14 900,98	
Mouvements réels	36 392,87	23 773,04	
Mouvements budgétaires	38 674,02	38 674,02	,00
Total	5 657 044,63	5 657 044,63	,00

**Centre Communal d'Action Sociale
Budget principal + Budgets annexes
Compte Administratif et ERRD 2020**

CCAS budget annexe résidence Birgé

	DÉPENSES	RECETTES	RESULTAT
<u>Section de fonctionnement</u>			
Mouvements réels	4 099 753,23	3 519 374,99	
Mouvements budgétaires	4 099 753,23	3 519 374,99	- 580 378,24
Total	4 099 753,23	3 519 374,99	- 580 378,24

CCAS budget annexe résidence Geoffray

	DÉPENSES	RECETTES	RESULTAT
<u>Section de fonctionnement</u>			
Mouvements d'ordre	110 900,00	0,00	
Mouvements réels	4 934 556,62	4 298 290,95	
Mouvements budgétaires	5 045 456,62	4 298 290,95	- 747 165,67
Total	5 045 456,62	4 298 290,95	- 747 165,67

CCAS récapitulatif budgets annexes

	DÉPENSES	RECETTES	RESULTAT
<u>Section de fonctionnement</u>			
Mouvements d'ordre	539 723,78	271 839,40	
Mouvements réels	21 998 599,36	20 845 938,73	
Mouvements budgétaires	22 538 323,14	21 117 778,13	-1 420 545,01
<u>Section d'investissement (hors EHPAD)</u>			
Mouvements d'ordre	271 839,40	428 823,78	
Mouvements réels	547 615,09	406 713,84	
Mouvements budgétaires	819 454,49	835 537,62	16 083,13
Total	23 357 777,63	21 953 315,75	-1 404 461,88

**Centre Communal d'Action Sociale
Compte Administratif et ERRD 2020
Résultat Global
(hors résultats antérieurs reportés)**

1 - Budget Principal

	RECETTES		DÉPENSES		RESULTAT (2)-(4)
	Prévisions (1)	Réalisations (2)	Prévisions (3)	Réalisations (4)	
<u>Section de fonctionnement</u>					
Mouvements d'ordre	308 800,00	308 764,46	859 270,00	838 846,88	
Mouvements réels	21 940 013,00	16 464 522,40	21 395 813,00	17 439 634,03	
Mouvements budgétaires	22 248 813,00	16 773 286,86	22 255 083,00	18 278 480,91	-1 505 194,05
<u>Section d'investissement</u>					
Mouvements d'ordre	859 270,00	838 846,88	308 800,00	308 764,46	
Mouvements réels	1 406 700,00	252 804,87	1 950 900,00	475 379,33	
Mouvements budgétaires	2 265 970,00	1 091 651,75	2 259 700,00	784 143,79	307 507,96
Total	24 514 783	17 864 938,61	24 514 783	19 062 624,70	-1 197 686,09

2 - Budgets annexes hors EHPAD

	RECETTES		DÉPENSES		RESULTAT (2)-(4)
	Prévisions (1)	Réalisations (2)	Prévisions (3)	Réalisations (4)	
<u>Section de fonctionnement</u>					
Mouvements d'ordre	274 111,00	271 839,40	433 300,00	428 823,78	
Mouvements réels	14 074 583,00	13 028 272,79	13 915 394,00	12 964 289,51	
Mouvements budgétaires	14 348 694,00	13 300 112,19	14 348 694,00	13 393 113,29	- 93 001,10
<u>Section d'investissement</u>					
Mouvements d'ordre	432 300,00	428 823,78	274 111,00	271 839,40	
Mouvements réels	936 200,00	406 713,84	1 094 389,00	547 615,09	
Mouvements budgétaires	1 368 500,00	835 537,62	1 368 500,00	819 454,49	16 083,13
Total	15 717 194	14 135 649,81	15 717 194	14 212 567,78	- 76 917,97

**Centre Communal d'Action Sociale
Compte Administratif et ERRD 2020
Résultat Global
(hors résultats antérieurs reportés)**

3 - Budgets annexes EHPAD

	RECETTES		DÉPENSES		RESULTAT (2)-(4)
	Prévisions (1)	Réalisations (2)	Prévisions (3)	Réalisations (4)	
Section de fonctionnement					
Mouvements d'ordre	80 400,00	0,00	110 900,00	110 900,00	
Mouvements réels	7 757 680,36	7 817 665,94	9 285 534,00	9 034 309,85	
Mouvements budgétaires	7 838 080,36	7 817 665,94	9 396 434,00	9 145 209,85	-1 327 543,91
Total	7 838 080,36	7 817 665,94	9 396 434	9 145 209,85	-1 327 543,91

4 - Résultat consolidé

	RECETTES		DÉPENSES		RESULTAT (2)-(4)
	Prévisions (1)	Réalisations (2)	Prévisions (3)	Réalisations (4)	
Section de fonctionnement					
Mouvements d'ordre	663 311,00	580 603,86	1 403 470,00	1 378 570,66	
Mouvements réels	43 772 276,36	37 310 461,13	44 596 741,00	39 438 233,39	
Mouvements budgétaires	44 435 587,36	37 891 064,99	46 000 211	40 816 804,05	-2 925 739,06
Section d'investissement (hors EHPAD)					
Mouvements d'ordre	1 291 570,00	1 267 670,66	582 911,00	580 603,86	
Mouvements réels	2 342 900,00	659 518,71	3 045 289,00	1 022 994,42	
Mouvements budgétaires	3 634 470	1 927 189,37	3 628 200	1 603 598,28	323 591,09
Total	48 070 057,36	39 818 254,36	49 628 411	42 420 402,33	-2 602 147,97

**Centre Communal d'Action Sociale
Budget principal + Budgets annexes
Compte Administratif et ERRD 2020**

DEPENSES

FONCTIONNEMENT

Chapitres	Prévisions (BP + DM)	Réalizations	%
1 - Budget Principal			
011 Charges à caractère général	4 763 230	3 897 552,34	81,83%
012 Charges de personnel et frais assimilés	7 708 807	7 584 981,23	98,39%
022 Dépenses imprévues	1 300 000	0,00	0,00%
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	859 270	838 846,88	97,62%
65 Autres charges de gestion courante	3 590 388	1 974 806,31	55,00%
67 Charges exceptionnelles	4 033 388	3 982 294,15	98,73%
SOUS TOTAUX	22 255 083	18 278 480,91	82,13%
2 - Budgets annexes hors EHPAD			
Groupe 1 Dépenses afférentes à l'exploitation courante	3 348 933,72	2 758 081,90	82,36%
Groupe 2 Dépenses afférentes au personnel	8 514 583,28	8 364 213,22	98,23%
Groupe 3 Dépenses afférentes à la structure	2 485 177	2 270 818,17	91,37%
SOUS TOTAUX	14 348 694	13 393 113,29	93,34%
3 - Budgets annexes EHPAD			
Groupe 1 Dépenses afférentes à l'exploitation courante	1 793 621	1 676 982,09	93,50%
Groupe 2 Dépenses afférentes au personnel	6 390 374	6 316 005,78	98,84%
Groupe 3 Dépenses afférentes à la structure	1 212 439	1 152 221,98	95,03%
SOUS TOTAUX	9 396 434	9 145 209,85	97,33%
TOTAL FONCTIONNEMENT	46 000 211	40 816 804,05	88,73%

INVESTISSEMENT

Chapitres	Prévisions (BP + DM)	Réalizations	%
1 - Budget Principal			
020 Dépenses imprévues	100 000	0,00	0,00%
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	308 800	308 764,46	99,99%
20 Immobilisations incorporelles	81 500	6 388,80	7,84%
204 Subventions d'équipement versées	820 000	340 293,45	41,50%
21 Immobilisations corporelles	949 400	128 697,08	13,56%
SOUS TOTAUX	2 259 700	784 143,79	34,70%
2 - Budgets annexes hors EHPAD			
13 Subventions d'investissement	274 110	271 839,36	99,17%
16 Emprunts et dettes assimilées	49 699,35	39 499,06	79,48%
20 Immobilisations incorporelles	8 482	8 477,57	99,95%
21 Immobilisations corporelles	1 036 207,65	499 638,46	48,22%
28 Amortissement des immobilisations	1	0,04	4,00%
SOUS TOTAUX	1 368 500	819 454,49	59,88%
3 - Budgets annexes EHPAD			
16 Emprunts et dettes assimilées	28 500	20 474,50	71,84%
20 Immobilisations incorporelles	35 694	33 288,00	93,26%
21 Immobilisations corporelles	183 806	90 432,47	49,20%
SOUS TOTAUX	248 000	144 194,97	58,14%
TOTAL INVESTISSEMENT	3 876 200	1 747 793,25	45,09%

**Centre Communal d'Action Sociale
Budget principal + Budgets annexes
Compte Administratif et ERRD 2020**

RECETTES

FONCTIONNEMENT

Chapitres	Prévisions (BP + DM)	Réalizations	%
1 - Budget Principal			
002 Résultats de fonctionnement reportés	4 740 988,11	0,00	0,00%
013 Atténuations de charges	11 861,89	40 667,94	342,85%
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	308 800	308 764,46	99,99%
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 739 173	3 367 856,75	90,07%
74 Dotations, subventions et participations	13 391 000	12 821 930,54	95,75%
75 Autres produits de gestion courante	56 990	66 240,82	116,23%
77 Produits exceptionnels	0	167 826,35	0,00%
SOUS TOTAUX	22 248 813	16 773 286,86	75,39%
2 - Budgets annexes hors EHPAD			
002 Résultats de fonctionnement reportés	216 371,23	0,00	0,00%
Groupe 1 Produits de la tarification	8 638 210	7 893 232,87	91,38%
Groupe 2 Autres produits relatifs à l'exploitation	2 460 883,77	2 492 490,75	101,28%
Groupe 3 Produits financiers et produits non encaissables	3 033 229	2 914 388,57	96,08%
SOUS TOTAUX	14 348 694	13 300 112,19	92,69%
3 - Budgets annexes EHPAD			
Groupe 1 Produits de la tarification	7 355 738,95	7 339 758,98	99,78%
Groupe 2 Autres produits relatifs à l'exploitation	266 541,41	322 622,62	121,04%
Groupe 3 Produits financiers et produits non encaissables	215 800	155 284,34	71,96%
SOUS TOTAUX	7 838 080,36	7 817 665,94	99,74%
TOTAL FONCTIONNEMENT	44 435 587,36	37 891 064,99	85,27%

**Centre Communal d'Action Sociale
Budget principal + Budgets annexes
Compte Administratif et ERRD 2020**

RECETTES

INVESTISSEMENT

Chapitres		Prévisions (BP + DM)	Réalizations	%
1 - Budget Principal				
001	Résultats d'investissement reportés	1 221 512,46	0,00	0,00%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	859 270	838 846,88	97,62%
10	Dotations, fonds divers et réserves	85 187,54	130 304,87	152,96%
13	Subventions d'investissement (reçues)	100 000	100 000,00	100,00%
27	Autres immobilisations financières	0	22 500,00	0,00%
	SOUS TOTAUX	2 265 970	1 091 651,75	48,18%
2 - Budgets annexes hors EHPAD				
001	Excédent ou déficit d'investissement reporté	44 854,17	0,00	0,00%
10	Dotations, fonds divers et réserves	26 755,83	35 436,14	132,44%
13	Subventions d'investissement	817 490	334 814,25	40,96%
16	Emprunts et dettes assimilées	47 100	36 463,45	77,42%
28	Amortissement des immobilisations	432 300	428 823,78	99,20%
	SOUS TOTAUX	1 368 500	835 537,62	61,05%
3 - Budgets annexes EHPAD				
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 200	21 244,10	208,28%
13	Subventions d'investissement	1 950	0,00	0,00%
16	Emprunts et dettes assimilées	27 500	23 238,01	84,50%
	SOUS TOTAUX	39 650	44 482,11	112,19%
	TOTAL INVESTISSEMENT	3 674 120	1 971 671,48	53,66%

Annexe 5

Centre Communal d'Action Sociale Compte Administratif 2020 Action Sociale - Secours

Secours	2019	2020	Evolution
Accueil Crimée - Notre Dame de l'accueil	86 789,57	89 712,03	3,37%
Aide à l'accès au matériel médicalisé	834,99	317,72	-61,95%
Aide à l'accueil de loisir	34 266,00	24 079,00	-29,73%
Aide à la formation professionnelle	2 154,00	1 179,50	-45,24%
Aide à la garde d'enfant	8 918,33	4 051,77	-54,57%
Aide à l'équipement personnel et ménager	38 689,58	40 769,41	5,38%
Aide à l'hygiène	43 029,97	20 887,36	-51,46%
Aide alimentaire étudiants	23 493,75	8 800,00	-62,54%
Aide au logement	158,00	0,00	-100,00%
Aide au logement AMIRU	13 572,78	8 401,33	-38,10%
Aide au paiement facture eau	2 324,92	1 317,24	-43,34%
Aide au paiement facture énergie	18 873,27	14 426,07	-23,56%
Aide au permis citoyen	43 756,25	33 205,50	-24,11%
Aide aux frais d'obsèque	6 900,00	5 500,00	-20,29%
Aide aux soins dentaires, optiques, auditifs	6 108,95	4 259,08	-30,28%
Aide aux vacances	836,00	1 335,00	59,69%
Aide budgétaire	442,39	0,00	-100,00%
Aide "coup de pouce" pour entrer dans un nouveau logement	143,63	170,00	18,36%
Aide location de voiture	2 595,61	3 311,26	27,57%
Aide ponctuelle pour dépasser une difficulté exceptionnelle	5 886,49	6 284,70	6,76%
Aide pour l'achat d'un équipement professionnel	430,00	109,91	-74,44%
Aide pour se déplacer dans la ville	8 937,04	5 366,70	-39,95%
Aide pour se déplacer dans le cadre d'une démarche en lien avec l'insertion professionnelle	3 702,37	2 879,45	-22,23%
Aide transport humanitaire	1 428,00	84,00	-94,12%
Chèques accompagnement personnalisés (Alimentaire)	164 378,63	155 651,00	-5,31%
Couverture santé	223 640,00	7 429,00	-96,68%
EPARC - prise en charge	407 999,31	293 910,51	-27,96%
Prêt - compensation taux d'intérêt	5 551,43	481,99	-91,32%

Annexe 5

Secours	2019	2020	Evolution
Prêt - garantie de financement	0,00	5 235,13	0,00%
Prêts - frais de dossier	6 000,00	3 300,00	-45,00%
Secours humanitaires	62,39	0,00	-100,00%
Soutien à la dépendance	15 631,11	6 468,30	-58,62%
Total	1 177 534,76	748 922,96	-36,40%